

Avis de constitution

SOCIETE « MANGO .A2 » en abrégé « MANGO .A2 SARL »

Siège Assinie-Mafia, Assinie-Mafia, ASSINIE-MAFIA
DERNIER LE MARCHE, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/08/2025, et enregistrés le 03/09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MANGO .A2 » en abrégé «
MANGO .A2 SARL »

Objet : Résidence ;
Appartement meubles ;
Motel ;
Hôtellerie, Restaurant, traiteur, Tourisme et
voyages ;
Commerce Général ;
Import-export ;
Autres prestations de services.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tout fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Assinie-Mafia, Assinie-Mafia, ASSINIE-MAFIA
DERNIER LE MARCHÉ, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M AMARI JACQUES-ALAIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABS-01-2025-B12-00085 du 05/11/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2025 du 05/11/2025

